

Deuxième séance, mercredi 5 octobre 2011

Présidence de M^{me} Yvonne Stempfel-Horner, présidente

SOMMAIRE: Assermentation. – Projet de décret relatif à la réélection collective de membres du pouvoir judiciaire; entrée en matière, lecture et vote final. – Projet de loi N^o 259 portant adhésion du canton de Fribourg au concordat latin sur la culture et le commerce du chanvre; 1^{re} lecture, 2^e lecture et vote final. – Projet de loi N^o 265 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales; entrée en matière, 1^{re} lecture, 2^e lecture et vote final. – Postulat P2087.11 Nicole Lehner-Gigon/Bernadette Hänni-Fischer (étude de la couverture médicale de premier recours dans le canton); prise en considération. – Motion M1112.10 Nicolas Rime (promotion de la mobilité combinée); prise en considération. – Rapport N^o 250 sur le postulat P2015.07 Charly Haenni (politique cantonale des transports) et sur le postulat P2073.10 Nicolas Rime/Christian Marbach (raccordement au réseau RER depuis les localités éloignées, dans les agglomérations et accords avec les cantons voisins); discussion. – Rapport N^o 268 sur le postulat P2024.07 Eric Collomb (héberger l'innovation par la création d'un parc technologique); discussion. – Mandat MA4023.11 Christa Mutter/Benoît Rey/Hugo Raemy/Ursula Schneider Schüttel/Olivier Suter/Laurent Thévoz/Nicolas Rime/Daniel de Roche/Nicole Aeby-Egger/Christian Marbach (requête au Conseil fédéral concernant la centrale nucléaire de Mühleberg, CNM); prise en considération.

La séance est ouverte à 8 h 30.

Présence de 97 députés; absents: 13.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Vincent Brodard, Jacques Crausaz, Markus Ith, Emanuelle Kaelin Murith, Nicolas Lauper, Alfons Piller, Valérie Piller, Jean-Claude Rossier, Jean-Pierre Thürler et Rudolf Vonlanthen.

Sont absents sans justifications: M^{me} et MM. Pascal Andrey, Jean Deschenaux et Bernadette Hänni-Fischer

M^{me} et MM. Isabelle Chassot, Pascal Corminboeuf, Georges Godel et Claude Lässer, conseillères et conseillers d'Etat, sont excusés.

Assermentation

Assermentation de MM. Yvan Corminboeuf, Raymond Remy et Jean-Louis Jungo, élus à diverses fonctions judiciaires par le Grand Conseil.

– La cérémonie d'assermentation a lieu selon la formule habituelle.

La Présidente. Vous venez d'être assermentés pour votre nouvelle fonction. Au nom du Grand Conseil du canton de Fribourg, je vous félicite pour votre élection et vous souhaite beaucoup de satisfaction dans l'exercice de la fonction qui désormais est la vôtre. (*Applaudissements!*)

Projet de décret relatif à la réélection collective de membres du pouvoir judiciaire¹

Rapporteur: **Théo Studer** (PDC/CVP, LA).

Représentante du Conseil de la magistrature: **Nadine Gobet** (PLR/FDP, GR).

Entrée en matière

Le Rapporteur. Le décret concerne la réélection de six juges suppléants au Tribunal cantonal, soit M^{me} Erika Schnyder, M. Hans-Jürg Schläppi, M. Daniel Schneuwly, M. Jacques Bonfils, M. Tarkan Göksu et M. André Riedo. Selon les dispositions transitoires de la loi sur la justice, cette réélection se fait de manière collective. En effet, le Conseil de la magistrature et la Commission de justice ont constaté que rien ne s'oppose à la réélection de ces personnes qui sont déjà en fonction. Ainsi, ces postes n'ont pas été mis au concours. En outre, je peux vous informer que M^{me} Erika Schnyder s'est récusée quand la Commission de justice a traité sa réélection. La Commission de justice vous propose d'entrer en matière et d'approuver le décret.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Lecture des articles

ARTICLE UNIQUE, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- Adoptés.
- La lecture des articles est ainsi terminée. Il est directement passé au vote final.

¹ Projet de décret et préavis en pp. 2168ss.